

# Coronavirus : RSA, aide au logement ou AAH versés automatiquement

Les prestations sociales nécessitant des déclarations de ressources régulières pour y avoir droit, telles que le RSA, l'allocation adulte handicapé (AAH) ou les aides au logement, seront versées automatiquement aux allocataires "dans l'incapacité" d'actualiser leur situation à cause de l'épidémie de coronavirus, a annoncé vendredi le gouvernement.



"Toute personne dans l'incapacité de renouveler sa déclaration trimestrielle auprès des services des caisses d'allocations familiales (CAF) verra le versement des prestations auxquelles elle avait droit jusqu'alors automatiquement renouvelé", ont indiqué dans un communiqué le ministre Julien Denormandie et les secrétaires d'Etat Christelle Dubos et Sophie Cluzel. Ce dispositif exceptionnel, mis en place dans le cadre du Projet de loi d'urgence présenté au Parlement cette semaine, doit "permettre la continuité des droits pour celles et ceux qui en ont besoin", ont-ils justifié. Le gouvernement a néanmoins appelé tous ceux qui le peuvent à "faire maintenant ou prochainement une déclaration trimestrielle de ressources par internet".

Les prestations concernées sont le revenu de solidarité active (RSA), le revenu de solidarité (RSO) dans les outremer, l'allocation adulte handicapé (AAH), l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), et l'ensemble des aides sociales versées sous condition de ressources par les CAF. Les aides au logement seront automatiquement maintenues, est-il ajouté. "Les droits à la complémentaire santé solidaire et l'aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé dont le bénéfice expirera au cours des prochains mois seront prolongés de 3 mois", a précisé le gouvernement.

[Localtis](#)